

POPULATION ET TRAVAIL

Dynamiques démographiques et activités

*Colloque international d'Aveiro
(Portugal, 18-23 septembre 2006)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France)
<http://www.aidelf.org> – Courriel : aidelf-colloque2006@ined.fr

Entourage familial, prise en charge des enfants et travail des femmes au Québec au XX^e siècle

Nicolas THIBAUT

INED - Université Lille 3

Marianne KEMPENEERS

Université de Montréal

« Elle revoyait aussi la maison, toute de guingois, jamais peinte, jamais l'épouse, où sa mère élevait courageusement ses huit enfants entre les deux grandes bornes qui limitaient sa vie : la prière du matin et la prière du soir (...) ».

Michel Tremblay, 1990 [1978], *La Grosse Dame d'à côté est enceinte*, p. 55

De nombreuses études sociologiques, économiques et statistiques ont pour objet l'influence des modes de garde sur la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale des femmes ainsi que sur l'offre de travail de ces dernières, qui sont encore dans les sociétés actuelles les supports principaux des charges domestiques. La question de l'arrangement autour des enfants lorsque les parents travaillent se pose différemment selon l'âge. Les enfants d'âge préscolaire doivent être gardés toute la journée alors que l'école constitue le mode de prise en charge principal des enfants scolarisés. Toutefois, cela n'empêche pas les problèmes qui peuvent être occasionnels, comme lors des maladies des enfants ou des parents, mais souvent aussi systématiques : les horaires scolaires ne sont pas compatibles avec un travail à temps complet qui implique de sortir le soir après la fermeture des classes, de travailler pendant les vacances scolaires ou le samedi.

La garde des enfants est un champ depuis longtemps très balisé sur lequel il existe des données statistiques très riches. En effet, les États et les organismes sociaux financent les enquêtes pour pouvoir évaluer les besoins non satisfaits et les effets des politiques publiques mises en place. C'est pourquoi la problématique de la grande majorité des études porte sur le coût et la disponibilité de l'offre payante de garde pour les femmes qui travaillent ainsi que sur l'impact des mesures de compensation pour celles qui s'arrêtent de travailler ou réduisent leur activité. Le poids relativement important de la garde des enfants des femmes actives par des membres de l'entourage familial a donc été depuis longtemps mis en évidence à partir de ces données en France¹ (Gokalp et David, 1982 ; Hatchuel, 1989 ; Hatchuel et al., 1989 ; Gissot, 1992 ; Fagnani et Letablier, 2003 ; Daniel, 2004). Pourtant, ces faits donnent rarement lieu à une mise en perspective de l'interaction entre les structures familiales et le travail féminin. L'entourage est le plus souvent assimilé à une forme de garde quasi gratuite à laquelle on recourt faute de place en crèche ou à cause du coût de la garde². L'entraide de l'entourage apparaît « en creux », elle n'est définie que par ce qu'elle n'est pas : elle n'est ni institutionnalisée, ni déclarée, ni rémunérée.

Pourtant, l'abondante littérature anthropologique et sociologique sur le don nous rappelle, à la suite de M. Mauss (2004 [1923]), qu'une absence de rémunération n'est pas synonyme de

¹ Au Québec, il existe bien évidemment des études quantitatives sur les différents modes de garde des enfants mais peu d'études montrent l'implication concrète de l'entourage dans la prise en charge des enfants.

² L'utilisation de données fiscales amène parfois même à agréger la garde par un membre de l'entourage et les aides maternelles non déclarées, qui sont rémunérées "au noir", puisque on ne peut pas faire la différence.

gratuité mais bien souvent d'obligations sociales. Les gardes d'enfants par l'entourage sont un objet en soi pour l'étude des solidarités familiales (Roussel et Bourguignon, 1976 ; Pitrou, 1975, 1977, 1992 [1978] ; Gokalp, 1978 ; Marpsat, 1991). Il faut donc regarder du côté de la sociologie des rapports entre les générations pour voir celles-ci étudiées pour elles-mêmes (Delestre, 1991 ; Attias-Donfut et Segalen, 1998, 2001) du fait qu'en France les grands-parents, et tout particulièrement les grands-mères, sont particulièrement investi-e-s dans la garde de leurs petits enfants. Toutefois la problématique retenue ne porte pas sur l'interaction entre les charges familiales et l'activité des mères mais sur les différentes modalités de création de liens entre les petits-enfants et les grands-parents.

Finalement peu de travaux cherchent à montrer comment la garde des enfants par l'entourage dans un contexte de pénurie ou de coût important des prises en charge extérieures est un des facteurs qui rend le travail féminin compatible avec les contraintes familiales. Dans l'Angleterre des années 1960³, N. Elias et J. Scotson (1997 [1965]) comparent deux quartiers ouvriers qui se distinguent par l'ancienneté et l'ancrage des habitants : les familles du « village » sont installées depuis plusieurs générations alors que le « lotissement » a été peuplé vingt ans avant l'enquête. Ils constatent que la garde des enfants ne semble pas poser problème aux familles du village malgré l'insuffisance de places en crèche et en garderie ; au contraire, elle renforce les contacts entre les membres de la famille. À l'inverse, les femmes du lotissement, loin de leur propre famille, sont constamment confrontées à des problèmes de garde. Dans le cadre de l'ouvrage collectif fondateur sur *le Sexe du travail*, A-M. Daune-Richard (1984) montre comment l'articulation de la vie familiale et de la vie professionnelle se fait notamment autour de la lignée mère-fille. Même quand la grand-mère maternelle a elle-même un emploi, son aide en terme de gardes d'enfants ou de travail domestique est souvent une condition nécessaire du maintien en emploi de sa fille ou tout au moins, beaucoup plus déterminante que celle du gendre. À la même période, certaines exploitations de l'enquête *Vie familiale et vie professionnelle*, réalisée par l'INED et le CERC en 1981 en France, abordent directement ou indirectement cette même problématique en montrant la mobilisation du réseau familial autour de la garde des jeunes enfants (Gokalp et David, 1982), des vacances des enfants (Gokalp et Léridon, 1983), faits qu'on peut lier à l'activité salariée de la mère (Villeneuve-Gokalp, 1989). À partir d'un matériau qualitatif, C. Nicole-Drancourt (1989) recense la mobilisation de l'entourage comme une des stratégies possibles de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle pour les femmes très investies dans leur carrière professionnelle. Mais cette aide à la conciliation existe aussi à l'autre extrémité de l'échelle sociale, notamment pour les mères de famille monoparentale, comme le montrent R. Dandurand et F.-R. Ouelette (1992) dans une approche ethnographique de certains quartiers populaires de Montréal. Les changements démographiques ont bien sûr une influence sur ces pratiques. En Espagne, l'augmentation du taux d'activité féminin a été beaucoup plus rapide que la mise en place de politiques de la petite enfance ; C. Tobío (2001) souligne à partir de statistiques de l'Eurobaromètre que les grands-mères, en particulier maternelles, ont souvent joué le rôle de « seconde mère » pour que leurs filles puissent exercer une activité professionnelle.

Nous allons aborder cette question pour le cas du Québec grâce à des données biographiques courant des années 1930 à aujourd'hui. L'enquête *Biographies et solidarités familiales au Québec* a été collectée en 2004 par l'université de Montréal⁴. L'échantillon est

³ Dans l'étude classique de P. Willmott et M. Young (1983[1957]) sur les familles ouvrières londoniennes dans les années 1950 qui montre le rôle des grands-mères dans l'élevage et l'éducation des enfants, les mères sont décrites comme au foyer pour la plupart.

⁴ L'enquête pilote (entre janvier et mars 2002) a été soutenue par le ministère de la famille du Québec et la collecte par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC).

constitué de 502 personnes⁵ résidant sur l'île de Montréal. Il est représentatif⁶ des canadiens francophones⁷ nés entre 1933 à 1954 c'est-à-dire âgés de 50 à 70 ans au moment de l'enquête, nés au Québec. Le choix des solidarités comme objet d'étude nous a amené à exclure de l'échantillon les migrants, dont une partie est coupée géographiquement de son réseau familial.

Le questionnaire⁸ comporte un éclairage plus précis sur trois moments importants d'entraide familiale : les « relevailles » -terme⁹ qui désigne au Québec le moment qui entoure l'accouchement-, la garde des enfants et la prise en charge des parents âgés. Le deuxième moment clef étudié nécessite de s'entendre sur le vocabulaire. Une « garderie » québécoise est l'équivalent d'une « crèche » française ; au Québec, une « crèche » s'apparente plutôt à un orphelinat. Une « gardienne » désigne une assistante maternelle¹⁰. Dans la suite du texte, nous conserverons les termes québécois. Ces données nous permettent de suivre l'évolution de modes de garde des enfants sur trois générations et de les mettre en parallèle avec les évolutions de l'activité des mères.

Nous voulons ici proposer une analyse descriptive et des pistes de réflexion puisqu'il s'agit de la première exploitation des fichiers. Nous présentons des résultats provisoires sur l'échantillon non pondéré. Il s'agira d'observer l'évolution de la mobilisation de l'entourage dans un contexte de forte évolution de l'activité féminine.

Travail des femmes et prise en charge des enfants par l'entourage comme stratégie de conciliation

Selon les données de Statistique Canada, le taux d'activité des femmes de 15 à 65 ans au Québec est en augmentation continue depuis la fin des années 1950 ; il est passé de 22,9% en 1956 à 59,7% en 2003 (Ministère de la famille, des aînés et de la condition féminine du Québec, 2005). Ce sont surtout les femmes avec enfants, et particulièrement celles avec de jeunes enfants, qui ont contribué à cet accroissement (Kempeneers, 1992). Les femmes de vingt à vingt-quatre ans dont l'enfant le plus jeune est âgé de trois à cinq ans ont vu leur taux d'activité plus que doubler entre 1976 et 2003, période au cours de laquelle il est passé de 32,8% à 77,6%. Mais de simples taux transversaux cachent la logique des parcours. Le différentiel de taux d'activité entre les hommes et les femmes vient surtout des interruptions de carrière. Très peu de femmes sont inactives tout au long de leur vie. Dans notre échantillon de Montréalais de 50 à 70 ans, seules cinq femmes sur cent ont été principalement inactives¹¹. La progression du taux de participation féminin est plus le fait d'un accroissement du nombre de femmes ayant un rapport discontinu à l'emploi que du maintien continu d'une proportion croissante d'entre elles (Kempeneers, 1991). Dans notre enquête, 63,3% des femmes ont

⁵ Hommes et femmes.

⁶ L'échantillon a été obtenu par sondage aléatoire de numéros téléphoniques.

⁷ Définis comme le gens dont la langue parlée à la maison est le français. Statistique Canada définit la langue d'usage comme « langue que le recensé parlait le plus souvent à la maison ou de façon régulière au moment du recensement » (Statistique Canada, 2003, p. 72).

⁸ La passation du questionnaire a duré en moyenne une heure quarante-cinq.

⁹ Le terme « relevailles », issu de la liturgie catholique, n'est plus utilisé en France ; il s'agissait d'un rite par lequel la parturiente remercie Dieu. Depuis, 1969, les relevailles sont remplacées par une bénédiction de la mère lors du baptême de l'enfant. Au Québec, ce terme désigne la période où la mère est considérée comme trop fatiguée pour s'occuper elle-même du nouveau-né, de ses autres enfants éventuels et des activités domestiques. Comme il s'agit d'une spécificité culturelle, nous choisissons de garder le terme québécois pour désigner les réalités qu'il recouvre.

¹⁰ Tout comme dans le Nord de la France et en Belgique.

¹¹ Cette statistique n'est bien sûr pas significative vu la faiblesse des effectifs et n'est donnée qu'à titre indicatif. Toutefois, la comparaison avec les données franciliennes de *Biographies et entourage* nous incite à penser que cet ordre de grandeur est vraisemblable.

interrompu leur carrière au moins un an contre 15,8% des hommes ; ces chiffres sont très exactement ce que l'on trouve en raisonnant sur des données agrégées pour les générations étudiées (Kempeneers, 1992). Ces données indiquent que les femmes continuent d'entretenir un rapport au travail différent de celui des hommes.

Comprendre le travail des femmes, c'est comprendre que le terme même de travail possède un sens différent selon que l'on est un homme ou une femme. Dès les années 1960, des travaux sur la relation entre carrière professionnelle et vie familiale des femmes se développent aux États-Unis. De la dénonciation de la double carrière, ceux-ci passent à la dénonciation de la dichotomie entre division sociale et division sexuelle du travail (Acker, 1973). Dans les études de l'époque, la division du travail est un processus en deux étapes : la division sociale du travail détermine le statut de la famille puis, au sein de la famille, la division sexuelle des tâches détermine le statut de la femme. En conséquence, le travail des femmes est coupé en deux et analysé séparément d'un côté, par l'économie et la sociologie du travail et de l'autre, par la sociologie de la famille. La division du travail scientifique laisse ainsi dans l'ombre le travail gratuit effectué par les femmes au sein de la famille qui est nécessaire au bon fonctionnement du système économique. Nous proposons donc de raisonner non pas au niveau de l'activité féminine mais à celui du travail féminin, celui-ci mêlant de manière inextricable des activités professionnelles et non professionnelles, principalement du travail domestique (Barrère-Maurisson, 1992). C'est souvent la disponibilité¹² d'une mère ou d'une belle-sœur à des moments différents des siens qui va permettre à la femme de conserver son emploi quand il faut travailler le samedi, le soir après l'école ou pendant les vacances. Le réseau familial, et principalement les membres féminins de ce réseau, constitue une ressource fondamentale de la conciliation dans un contexte où les services qui s'offrent aux mères ne suffisent pas, voir ne la facilitent pas toujours. La garde par l'entourage doit alors se comprendre comme un travail de femmes qui va permettre à d'autres femmes de concilier leur double charge de travail. En ce sens, la garde elle-même constitue un travail féminin tel que nous l'avons défini. Il suffit pour s'en convaincre de regarder le sexe des membres de l'entourage déclarés comme gardiens principaux pour ego et pour ses enfants jusqu'à l'âge de cinq ans, qui correspond à l'entrée à l'école (tableau 1) et d'ajouter que dans la majorité des cas où un homme est cité, sa conjointe l'est aussi.

TABLEAU 1 : SEXE DES MEMBRES DE L'ENTOURAGE AYANT ASSURÉ LA GARDE PRINCIPALE DE DEUX GÉNÉRATIONS DURANT LES CINQ PREMIÈRES ANNÉES

En %	Ego	Enfants d'ego
Femme	76,4	88,2
Homme	23,6	11,8
Effectifs	140	364

Source : Biographies et solidarités familiales au Québec

Champ : personnes ayant assuré la garde principale entre 0 et 5 ans des montréalais francophones de 50 à 70 ans et des leurs enfants, hors parents et garde formelle

Il faut rappeler que jusqu'en 1971, il n'existe pas de congé de maternité au Québec. Les femmes enceintes étaient souvent contraintes de quitter le marché du travail, parfois par leurs

¹² Par disponible nous voulons dire qu'une personne aurait le temps de garder les enfants et qu'elle réside à proximité, ce qui est observable, mais aussi qu'elle veut bien le faire, ce qu'il est plus difficile d'observer.

employeurs eux-mêmes¹³. On comprend que le taux d'activité des femmes québécoises soit resté très bas jusqu'aux années 1960, dans un contexte de très forte fécondité¹⁴. Avant les années 1970, il n'existe aucun réseau de garde institutionnalisé -tout juste quelques garderies privées- ni de service de placement pour trouver une gardienne. La garde des enfants est conçue comme une affaire privée, du ressort des mères (Dandurand, 1988) : les femmes qui ne peuvent s'occuper elles-mêmes de leurs enfants pendant la journée doivent veiller à pourvoir indirectement au bien-être de ceux-ci. Les personnes en charge sont considérées comme des substituts maternels, de ce fait, l'entourage est traditionnellement perçu comme une solution. Celles qui ne peuvent recourir à leur réseau de proches et parents doivent rechercher une gardienne par petite annonce mais pour s'assurer de la moralité de la gardienne, certaines demandent conseil au médecin ou au curé qui assurent ainsi une fonction de contrôle social. Il apparaît aussi dans notre enquête qu'énormément d'enfants sont pris en charge, même de manière occasionnelle, par des institutions presque toutes sous le contrôle de l'Église catholique.

La mise en place des politiques publiques autour de la petite enfance ne remonte qu'aux années 1970. C'est seulement à ce moment que les garderies publiques, l'équivalent des crèches françaises, font leur apparition, d'abord à titre d'expérimentation puis comme une aide aux mères de milieu défavorisé et/ou seules. Mais le développement réel des services collectifs de garde d'enfants date des années 1980 lorsque l'objectif du gouvernement québécois n'est plus d'aider les mères qui travaillent mais de favoriser le développement éducatif et l'égalité des chances des enfants. Les garderies publiques, certaines garderies privées et les gardiennes à domicile agréées sont regroupées dans les Centres de la petite enfance (CPE) subventionnés par le gouvernement provincial. Finalement, les parents actifs n'ont véritablement accès à un service de garde couvrant les horaires courants de travail à un coût raisonnable que depuis la seconde moitié des années 1990. Celui-ci est connu comme les « garderies à 5 \$ » ; aujourd'hui la garde y coûte environ 7 \$Can par jour. Toutefois, le nombre de places subventionnées ne couvre pas les besoins liés au nombre de mères actives ; un secteur dont les tarifs ne sont pas contrôlés coexiste avec les CPE, mais à des coûts bien plus importants pour les parents. C'est aussi souvent le cas pour les gardiennes non déclarées. La garde par l'entourage n'a pas pour autant disparu mais l'évolution de l'offre de service a eu un impact sur le recours à l'entourage, comme nous allons le montrer.

Des données biographiques sur les solidarités au Québec

Comme nous l'avons indiqué, le raisonnement consistant à séparer actives et inactives dans une logique transversale est insuffisant : le simple constat que les mères inactives gardent (le plus souvent) elles-mêmes leurs enfants et que les mères actives doivent les faire garder ne peut suffire à déchiffrer l'activité féminine. Il s'agit de comprendre pourquoi, à certains moments des parcours de vie, le travail féminin est totalement absorbé par le travail domestique et pourquoi, à d'autres moments, il s'incarne aussi dans une activité professionnelle (Delphy, 1978 ; Thilly et Scott, 1987 [1978]). Dans cette perspective, la garde des enfants par l'entourage ne doit pas être interprétée de la même façon que les modes institutionnels et/ou payants. Les nombreuses études statistiques (transversales) ne sont donc pas une source adéquate : elles ont pour objet de mettre en relation une offre et une demande à un moment donné. Elles parviennent à leur objectif en montrant que l'offre publique est

¹³ À la fin des années 1950, la Commission des Écoles Catholiques de Montréal, obligeait encore ses enseignantes enceintes à quitter leur emploi.

¹⁴ L'Indice Synthétique de Fécondité québécois est tombé de 3,86 en 1960 à 1,51 en 2005 selon l'Institut de Statistiques du Québec. La série complète peut être visualisée à l'adresse suivante : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissance/402.htm ou dans Ministère de la famille, des aînés et de la condition féminine du Québec (2005).

souvent insuffisante. Mais elles ne permettent pas d'observer les cycles de réciprocité qui s'enchaînent au sein des réseaux familiaux.

Par construction, l'enquête *Biographies et solidarités familiales au Québec* donne une image des pratiques des familles québécoise francophones implantées depuis au moins deux générations, souvent beaucoup plus. On cherchera ici à décrire l'évolution au cours du temps de la garde des jeunes enfants par l'entourage en comparant trois générations¹⁵ : les personnes nées entre 1933 et 1954, leurs enfants et leurs petits-enfants. Les enfants sont nés entre 1957 et 2003 ; les enquêtés peuvent avoir eu un enfant sur le tard, surtout les hommes. Toutefois, 96% des enfants sont nés avant 1988. Pour les petits enfants, la période historique observée court de 1973 à maintenant mais 96% des petits-enfants sont nés après 1982.

Cette perspective permet de suivre l'évolution des pratiques de solidarité sur une fenêtre d'observation qui couvre la vie des trois générations qui ont connu la mise en place puis la remise en cause de l'État providence sur une période de quelques décennies. Toutefois, la perspective adoptée n'a pas qu'un intérêt historique, elle se justifie par la nature des phénomènes sociaux étudiés. Le décalage temporel dans la réciprocité est une des dimensions fondamentales qui la distingue de la logique marchande (Mauss, 2004 [1923]). La compréhension des logiques sous-jacentes aux solidarités nécessite par conséquent le recours à une perspective dynamique et non à une analyse transversale : la question des solidarités entre les générations rejoint celle de l'entraide au sein des réseaux sociaux. L'approche retenue de la solidarité est donc par essence biographique, les dons et contre-dons s'étalant sur toute la trajectoire des individus enquêtés et de leur entourage (Bonvalet et Ogg, 2006 ; Kempeneers, Lelièvre, Bonvalet, 2006). De cette façon, les données biographiques permettent un aller et retour entre le contexte social et les trajectoires individuelles.

L'enquête *Biographies et solidarités familiales au Québec* est le fruit d'une collaboration mise en place de longue date entre l'INED et le département de sociologie de l'université de Montréal. Elle a été menée par une équipe associant qualitatistes et quantitativistes dont les recherches portent sur l'interface entre les solidarités privée et publique, notamment dans les sphères familiales et professionnelles. Le projet s'inspire de l'enquête *Biographies et entourage* (INED, 2001) qui porte une réflexion sur l'articulation de la famille, conçue comme un réseau de parenté agissant tout au long du parcours de vie, et du concept statistique de « ménage » (Bonvalet, Lelièvre, 1995). Dès la constitution du projet de *Biographies et entourage* en 1996, les chercheuses porteuses du projet¹⁶ s'étaient intéressées à l'adaptation de cet outil au contexte québécois. Les questionnaires des deux enquêtes possèdent de nombreuses parties communes afin permettre des comparaisons mais la collecte des modalités de gardes d'enfants est une spécificité de l'enquête montréalaise. Il a fallu adapter le questionnement de l'enquête française au contexte culturel et institutionnel québécois¹⁷ et à une problématique

¹⁵ Ce type de comparaisons intergénérationnelles ne peut bien évidemment prétendre à la représentativité puisque l'enquête n'est représentative que pour la génération des grands-parents à la date d'enquête (en 2004, à Montréal).

¹⁶ L'équipe est dirigée par Marianne Kempeneers et composée de Renée Dandurand, Françoise R. Ouellette, Marie Vanbremeersch, Isabelle Van Pevenage et Lorraine Duchesne.

¹⁷ À priori, une telle transposition aurait pu se heurter à deux problèmes imbriqués. (i) D'une part, le contexte culturel et institutionnel dans lequel évoluent les enquêtés est différent. Le français québécois n'est pas celui qui est parlé en France. De plus, les nomenclatures statistiques standards (professions, diplômes, communes...) varient d'un côté et de l'autre de l'Atlantique du fait d'histoires sociales différentes. Outre ces problèmes liés à l'utilisation du questionnaire, les parcours de vie auraient pu être trop dissemblables pour permettre une interrogations selon des principes similaires. En 1999 et 2000, le questionnaire de *Biographies et entourage* a été testé au Québec au moment même où l'enquête française était collectée. Cette première passation sur un échantillon réduit a permis d'établir que les principes de relevé étaient suffisamment souples pour s'adapter au contexte du Canada francophone. (ii) D'autre part, l'enquête française se situe dans une perspective peu habituelle pour les systèmes statistiques nord-américains. *Biographies et entourage* prolonge la démarche initiée par l'enquête *Triple biographie* (3B), réalisée en 1981 à l'INED

spécifique, qui est de saisir l'évolution des solidarités familiales¹⁸ dans le contexte des transformations des solidarités publiques. Bien que *Biographies et entourage* n'ait pas été conçue dans le but d'étudier ces pratiques, elle en collecte un certain nombre, comme les recohabitations, l'accueil chez soi de parents, le confiage des enfants ou la garde des petits-enfants. En systématisant cette collecte, l'enquête *Biographies et solidarités* décrit l'interaction entre l'entraide familiale et les parcours de vie (Kempeneers, Lelièvre, Bonvalet, 2006).

On pourrait s'intéresser à l'histoire des interruptions de carrières que le volet biographique de l'enquête permet de reconstituer. Toutefois, on sait que les interruptions de carrière des femmes ne sont pas nécessairement liées aux naissances (Lelièvre, 1987 ; Lelièvre et Cambois, 1988). De plus, la mise en relation directe de l'activité professionnelle féminine et de la garde par l'entourage est problématique. Lorsqu'une femme décide par avance d'arrêter son activité professionnelle, elle fait peu appel à son entourage, même si celui-ci est disponible. À l'inverse, certaines sont contraintes de s'arrêter faute de personne susceptible de garder les enfants pendant les heures de travail. Il ne semble pas possible de démêler simplement la causalité entre activité professionnelle et garde des enfants. En effet, ces deux entités appartiennent à un même ensemble, le travail des femmes. Ce qui est par contre observable c'est l'interaction entre le travail professionnel de certaines femmes et le travail de garde d'enfants d'autres femmes¹⁹.

Dans une première approche, il s'agira ici de décrire les modalités concrètes de gardes. L'enquête collecte les modes de garde principale entre la naissance et l'âge de cinq ans et les personnes ayant joué un rôle dans les gardes occasionnelles pendant l'enfance. Nous définissons le jeune enfant comme un enfant âgé de cinq ans et moins, ce qui correspond à l'âge de l'entrée à l'école au Québec. C'est à ce moment que se pose le problème de ce que nous avons défini comme la « garde principale », c'est-à-dire pendant la journée. Au contraire, la garde occasionnelle est un problème qui peut se poser tout au long de l'enfance.

Dans une logique transversale, les enquêtes quantitatives ne relèvent la plupart du temps que les modalités de prise en charge des enfants du ménage, excluant par définition le confiage d'enfants des modes de garde. Mais les séparations ne sont que temporaires pour beaucoup d'entre elles et ne correspondent pas à une rupture du lien entre le parent et l'enfant. La lecture des raisons des séparations dans notre enquête montre que le confiage est une ressource permettant de gérer des crises familiales qu'il s'agisse de problèmes financiers ou conjugaux. Il n'y a donc pas de raison a priori de l'exclure des modes de garde appréhendés comme des stratégies de conciliation.

L'évolution de la garde des enfants par l'entourage au Québec au xx^e siècle

Les confiages d'enfants jusqu'à l'âge de quinze ans

On dit qu'un enfant est confié s'il quitte le ménage de ses parents pour un autre ménage pour un certain temps. Le confiage d'enfants est souvent considéré comme l'apanage de sociétés non occidentales, telle l'Afrique, ou des sociétés anciennes. Pourtant, les exploitations

par D. Courgeau, qui a essaimé en Europe, en Afrique et en Amérique Latine (GRAB, 1999) mais est relativement peu connue outre-Atlantique. La réalisation d'une enquête quantitative par entretiens est déjà peu commune dans les pays où les enquêtes sont collectées par questionnaires administrés en face-à-face, elle l'est encore moins dans le contexte nord-américain où la passation des questionnaires se fait le plus souvent par téléphone. L'utilisation de ces techniques ont pu servir à justifier l'utilité du projet puisque, en 2003, le FQRSC a choisi de financer la collecte au titre des « projets novateurs ».

¹⁸ À cet égard, le questionnement de *Biographies et solidarités* revendique aussi une filiation avec l'enquête *Proches et parents* (INED, 1990).

¹⁹ Il s'agit donc de considérer que les trajectoires de travail des femmes sont en interaction.

de l'enquête *Biographies et entourage* ont montré que cette pratique²⁰ est relativement fréquente en France au milieu xx^e siècle (Lelièvre, Vivier et Clément, 2005 ; Lelièvre, Vivier et Tichit, 2006). Dans les générations récentes, les jeunes Français ont souvent été amenés à résider pour un temps assez long dans le ménage de leurs grands-parents²¹ (Delestre, 1991). Mais, à partir de travaux qualitatifs, C. Attias-Donfut et M. Segalen (2001) font l'hypothèse que la fréquence des confiages tendrait à décroître dans le temps.

Nous savons si l'enfant a décohabité d'avec ses parents pendant plus d'un an et chez qui il a été placé²². Comme dans les exploitations de *Biographies et entourage*, nous retenons les décohabitations survenues avant l'âge de quinze ans et durant au moins un an. Cette information a été collectée pour l'enquêté et ses frères et sœurs d'une part et pour ses enfants d'autre part. Les frères et sœurs sont nés entre 1910 et 1974, mais 95 % d'entre eux sont nés entre 1923 et 1965.

Dans la fratrie d'ego, 14,7% des enquêtés ont été placés et 8,9% de ses frères et sœurs²³. Il faut voir dans cette différence le produit des plusieurs effets. Tout d'abord, tous les frères et sœurs n'ont pas survécus jusqu'à 15 ans ; pour neutraliser une partie de cet effet, nous raisonnons sur ceux qui ont atteint au moins l'âge d'un an²⁴. Mais ceci est insuffisant pour expliquer la différence. Il faut donc y voir une défaillance de la mémoire de l'enquêté (Auriat, 1996) ou même son ignorance puisqu'il ne sait pas nécessairement ce qui s'est passé avant sa naissance. Dans la génération des enfants d'ego, la proportion d'enfants confiés tombe à 5,4% ce qui tendrait à montrer que la pratique se raréfie au cours du temps.

Les effectifs parmi les enfants d'ego sont trop faibles pour permettre une analyse des personnes qui servent de relais familiaux. Pour ce qui est de la génération d'ego, un quart des enfants confiés l'ont été à des membres de l'entourage. Mais ce qui frappe par rapport au cas français, c'est la prégnance des institutions, presque toutes contrôlées par l'Église catholique.

TABLEAU 2 : PERSONNES OU INSTITUTION À QUI A ÉTÉ CONFIE L'ENFANT AVANT QUINZE ANS²⁵

En %	<i>Ego et ses frères et sœurs</i>
Grands-parents	5,6
Oncles et tantes	14,9
Autre membre de l'entourage (apparenté ou non)	3,3
Institutions	75,1
NSP	1,1
Effectif	269

Source : *Biographies et solidarités familiales au Québec*

Champ : montréalais francophones de 50 à 70 ans et leurs frères et sœurs

²⁰ Les auteurs étudient les décohabitations de plus d'un an des enfants de moins de 15 ans pour les générations 1930 à 1950.

²¹ A. Delestre demande à un échantillon de 614 lorrains âgés de 18 à 20 ans s'ils ont été confiés plus de six mois à leurs grands-parents. L'enquête a été réalisée entre 1986 et 1988.

²² Le fait qu'un enfant soit séparé d'un de ses parents mais pas de l'autre n'a pas été considéré comme un confiage.

²³ On a rapporté le nombre de frères et sœurs confiés au nombre de ceux-ci qui ont vécu au moins un an soit 2185.

²⁴ Moins de 2% de ceux qui sont survivants à un an ne parviennent pas à l'âge de 16 ans.

²⁵ Comme il s'agit d'un relevé biographique, plusieurs relais peuvent apparaître au cours de l'enfance ; toutefois ce n'est le cas que de huit enquêtés et sept frères ou sœurs. Nous avons conservé dans le tableau la personne ou institution à qui était confié le plus longtemps l'enfant.

La garde principale au cours de la petite enfance

L'enquête *Biographies et solidarités familiales* a relevé les modalités de garde principale pour trois générations d'enfants entre la naissance et l'âge de cinq ans : ego, les enfants d'ego et les petits-enfants d'ego. La question sur le type de prise en charge était ouverte et a été codée *a posteriori*.

On pourrait penser qu'il est difficile pour une personne de décrire la façon dont elle était gardée à une période aussi précoce de son existence. Toutefois, seuls deux enquêtés orphelins des sont révélés incapables de répondre à la question, ce qui montre la bonne qualité des données. La mémoire d'ego quant à ses enfants semble elle aussi très bonne : les seuls cas où ego n'est pas capable de retracer la prise en charge de ses enfants correspond à neuf enfants qui ont été abandonnés à la naissance. Il ne s'agit donc pas d'une défaillance de la mémoire ; ces enfants n'ont pas été élevés par l'enquêté. Il est par contre difficile de reconstituer les modes de gardes des petits-enfants à partir du témoignage d'un des grands-parents : nous voyons sur le tableau 3 que dans 4% des cas l'arrangement privilégié pour le petit enfant est inconnu du grand parent. De façon à améliorer la remémoration, la garde principale des petits enfants a été collectée au niveau de chaque fratrie (l'ensemble des enfants de chaque enfant d'ego) et non de manière individuelle, les mêmes arrangements ayant été en général privilégiés pour les enfants d'un même enfant ; elle ensuite a été reconstituée de manière individuelle.

Sur les générations nées entre 1933 et 1954, si les trois quart (76%) des personnes interrogées ont été gardées par la même personne pendant leurs cinq premières années, certains déclarent jusqu'à quatre modes de gardes qui se succèdent ou se superposent. De même, les enquêtés ont déclaré pour leurs enfants jusqu'à quatre modes de gardes successifs ou simultanés, six pour les petits-enfants²⁶. Dans le tableau 3, nous avons distingué les modes où l'entourage intervient de ceux où il n'est pas présent²⁷. Lorsque plusieurs membres de l'entourage ont assuré la garde, nous avons conservé celui qui a gardé le plus longtemps l'enfant : un enfant gardé par sa tante de sa naissance à l'âge de deux ans puis par sa grand-mère jusqu'à cinq ans sera dans la classe de ceux qui ont été gardés par les grands-parents.

La lecture du tableau 3 montre nettement les permanences et les évolutions historiques. Sur les deux premières générations, ce sont les parents qui gardent majoritairement les enfants, ce n'est plus le cas pour la troisième. La diminution de leur contribution est en partie compensée par les modes formels. Pour les deux premières générations, l'entourage intervient dans environ 17% des cas. Cette contribution semble relativement importante puisqu'il s'agit ici d'assurer tout ou partie de la garde la journée pendant les cinq premières années de l'enfant. Elle tend à augmenter à la génération des petits-enfants, même si une certaine prudence s'impose dans l'interprétation car c'est un des grands-parents qui a été enquêté et on peut supposer qu'il a eu tendance à majorer sa contribution ou celle de son conjoint.

Lorsque l'entourage intervient, on constate une évolution des gardiens choisis parmi ses membres. Il existe une tendance à l'augmentation de la garde par la famille élargie alors que l'intervention des frères et sœurs plus âgés disparaît en tant que mode garde principal. Au sein de la famille élargie, on observe une diminution de la garde par les collatéraux des parents au profit des grands-parents.

²⁶ Nous avons retiré des populations d'enfants et des petits enfants les morts nés pour qui cette question est sans objet.

²⁷ Lorsque le mère de l'enfant est gardienne et garde l'enfant dans le cadre de son activité, nous avons considéré qu'il y avait combinaison de la garde par les parents et d'un mode formel.

TABLEAU 3 : INTERVENTION DE L'ENTOURAGE DANS LES GARDES PRINCIPALES DE TROIS GÉNÉRATIONS

En %		Ego	Enfants d'ego	Petits-enfants d'ego
Sans mobilisation de l'entourage	Parents uniquement	74,7	51,8	27,0
	Parents et mode de garde formel (gardienne, institution religieuse...)	7,6	30,2	37,4
Mobilisation de l'entourage	Intervention des grands-parents (ou arrière-grands-parents)	6,6	9,8	28,9
	Intervention des oncles et tantes	5,2	2,2	0,8
	Intervention de la Fratrie	3,8	-	-
	Intervention d'autres membres apparentés ou non	1,8	4,9	1,8
NSP		0,4	1,1	4
Effectifs		502	857	596

Source : Biographies et solidarités familiales au Québec.

Champ : montréalais francophones de 50 à 70 ans, leurs enfants et leurs petits-enfants.

Les gardes occasionnelles tout au long de l'enfance

L'enquête collectait dans la même logique les personnes ou institutions ayant contribué à la garde tout au long de l'enfance de manière plus occasionnelle. La question laissait les bornes de l'enfance à l'appréciation de l'enquêté. Nous n'avons pas collecté cette information pour les petits-enfants. La première raison est qu'on atteindrait les limites de ce qu'ego peut nous livrer comme information. La seconde est que la plupart des petits-enfants n'ont pas dépassé les bornes de l'enfance, la question ne pourrait donc pas être homogène avec celles que nous avons analysées pour les enquêtés et leurs enfants.

TABLEAU 4 : INTERVENTION DE L'ENTOURAGE DANS LES GARDES OCCASIONNELLES DE DEUX GÉNÉRATIONS

En %	Ego	Enfants d'ego
Pas de garde occasionnelle	32,5	27,1
Mode de garde formel uniquement	11,0	14,6
Entourage uniquement	51,6	39,6
Entourage et mode de garde formel	5,0	18,8
Effectifs	502	857

Source : Biographies et solidarités familiales au Québec.

Champ : montréalais francophones de 50 à 70 ans et leurs enfants.

Au cours du temps, les modes de garde formels tendent à se répandre. Il s'agit d'un effet de diversification de l'offre, puisque les services de gardes publics n'existent que depuis récemment. Mais l'entourage et les modes formels ont plus tendance à se combiner qu'à se substituer : contrairement à une idée reçue, la gardienne n'a pas remis en cause la grand-mère.

TABLEAU 5 : MEMBRES DE L'ENTOURAGE PARTICIPANT À LA GARDE OCCASIONNELLE DE DEUX GÉNÉRATIONS

En %	Ego	Enfants d'ego
Grands-parents (ou arrière grands-parents)	22,9	49,0
Oncles et tantes	43,2	25,7
Fratrie	17,3	1,9
Autres membres de l'entourage apparentés ou non	16,6	23,5
Effectifs	463	643

Source : Biographies et solidarités familiales au Québec

Champ : personnes ayant assuré occasionnellement la garde pendant l'enfance des montréalais francophones de 50 à 70 ans et celle de leurs enfants

Si on regarde les membres de l'entourage qui ont assuré les gardes occasionnelles²⁸ (tableau 5), on constate aussi une redistribution au cours du temps. La fréquence de la garde occasionnelle par les oncles et tantes diminue de 40% au profit des grands-parents entre la génération d'ego et celle de ses enfants. De plus, on assiste à une diversification des gardiens par rapport aux gardiens principaux. On voit par exemple apparaître de nouveaux personnages qui n'assurent jamais la garde principale comme les cousin-e-s des enfants.

L'entourage mobilisable

La situation québécoise suit la tendance à une plus forte mobilisation des grands-parents décelée sur des données françaises (Attias-Donfut et Segalen, 1998, 2001). Cette évolution est à lier avec les changements démographiques puisque les grands-parents sont plus souvent vivants et en bonne santé aujourd'hui que dans les générations antérieures. Selon Statistique Canada, entre 1996 et 1998 au Québec, l'espérance de vie sans incapacité était de 68,1 ans pour les hommes et de 72,3 ans pour les femmes²⁹. On peut alors rendre en partie compte de la substitution des grands parents aux oncles et tantes. Seuls 3,2% de nos enquêtés n'ont ni frère ni sœur ; 85,5% viennent de familles nombreuses (au moins trois enfants), 68,5% de fratries d'au moins quatre enfants³⁰. Les enfants d'ego ont donc de nombreux oncles et tantes si on considère les fratries des deux parents et les conjoints de leurs frères et sœurs. À la génération des enfants d'ego, on trouve 27,3% d'enfants uniques ; seuls 33,3% viennent de fratries d'au moins trois enfants et 11,2% de fratrie d'au moins quatre³¹. La raréfaction des oncles et tantes est donc le produit des bouleversements démographiques qui ont caractérisé le Québec et dont les générations d'enquête (1933-1954) sont les principales actrices. D'après l'Institut de

²⁸ Chaque individu peut avoir été gardé par plusieurs personnes de manière occasionnelle.

²⁹ L'espérance de vie aux mêmes dates est respectivement de 74,9 ans pour les hommes et 81,0 ans pour les femmes. <http://www40.statcan.ca/102/health38-f.htm>

³⁰ La plus grande fratrie comporte vingt-quatre et sœurs.

³¹ Aucune fratrie ne dépasse six enfants.

Statistiques du Québec, la descendance finale³² des femmes nées en 1933 et 1934 est de 3,60 enfants ; celle des femmes nées en 1943 et 1944 passe à 2,06 ; elle n'est plus que de 1,63 pour les générations 1953-1954. La raréfaction des oncles et tantes a pour corollaire une plus grande disponibilité des grands-parents. Les mères des enquêtés n'étaient souvent pas libres pour aider leurs aîné-e-s puisqu'elles avaient encore pour un certain nombre d'entre elles une charge de famille. Comme nous l'avons vu en étudiant les modes de gardes, ce sont plutôt les sœurs aînées qui ont aidé leurs mères à élever leurs frères et sœurs les plus jeunes.

Mais selon C. Attias-Donfut et M. Segalen (1998, 2001, 2002), les tendances que nous décrivons s'expliqueraient aussi par un changement de ce que les grands-parents et les parents attendent des relations intergénérationnelles. Ceci peut s'observer sur la génération des petits-enfants. Nous avons demandé à ego, de manière transversale, s'il gardait ses enfants et le cas échéant, la fréquence de ses gardes (tableau 6). On constate que sept petits-enfants sur dix (71,1%) sont gardés par ego en tant que grand parent. Plus de deux enfants sur dix sont gardés par leurs grands-parents une ou plusieurs fois par semaine. Une telle proportion peut sembler élevée, d'autant qu'il faut tenir compte du fait que les petits-enfants n'habitent pas nécessairement près d'ego. De plus, on ne s'intéresse ici qu'à un grand parent, les autres grands-parents, notamment ceux de l'autre lignée pouvant aussi être présents³³. Les grands-parents sont donc relativement présents autour des petits-enfants. Les remarques saisies en clair laissent entrevoir que les grands-parents se considèrent souvent comme une solution en cas de maladie, pour organiser les sorties ou les vacances des parents et plus généralement pour tout ce que les enquêtés appellent les « urgences » des parents.

TABLEAU 6 : FRÉQUENCE DES GARDES DES PETITS-ENFANTS PAR EGO AUJOURD'HUI

En %	Petits-enfants
Plusieurs fois par semaine	12,6
Une fois par semaine	7,9
Plusieurs fois par mois	7,4
Plusieurs fois par an, vacances	35,2
Irrégulièrement	8,1
Jamais	28,9
Effectif	596

Source : Biographies et solidarités familiales au Québec.

Champ : petits-enfants des montréalais francophones de 50 à 70 ans.

Conclusion

La question que posent les enquêtes transversales sur les gardes d'enfant est « qui garde les enfants pendant que les parents travaillent ? », pour reprendre le titre de l'article de J. Fagnani et M-T. Letablier (2003). Nous nous sommes ici posés un problème bien différent : qui est disponible dans la durée pour garder les enfants, que la mère soit active occupée ou pas ? Dans un cas, on décrit les gens effectivement mobilisés par les femmes qui sont en

³² La descendance finale est calculée à 50 ans. La série complète peut être visualisée à cette adresse : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissnace/417.htm.

³³ Ce qui explique notamment le fait que la proportion de petits-enfants dont les grands-parents interviennent dans la garde principale soit supérieure à la proportion des petits-enfants gardés plusieurs fois par semaine par ego. La seconde raison de l'écart vient du fait que la garde principale est reconstituée entre zéro et cinq ans, alors que la question que nous analysons ici est transversale ; les petits-enfants peuvent donc être plus âgés.

emploi dans l'autre on s'interroge sur les ressources familiales qu'il est possible de mobiliser pour les femmes qui voudraient se maintenir en emploi.

Les deux questions pourraient sembler à peu de choses près substituables. Continuons donc le raisonnement qui sous-tend ces deux approches. En partant de la première, il est dans la logique des choses de modéliser conjointement l'offre de travail des femmes au sein du ménage et la demande de garde du ménage en fonction des salaires féminins, du coût³⁴ des différents modes de garde et des mesures publiques à un moment donné. C'est la problématique retenue par les travaux microéconomiques. Dans la seconde, on cherche les conditions dans lesquelles le travail féminin peut se réaliser sur le marché du travail dans une logique d'étude des trajectoires. La prise de décision n'est alors plus le fait du ménage et de ses différents individus puisque les différents ménages successifs sont une des facettes du parcours de vie. Les recherches sur le travail des femmes déconstruisent la notion d'activité en montrant la nécessité de raisonner sur une trajectoire en interaction avec celle d'autres membres de l'entourage et d'inclure dans la trajectoire d'activité le sur-travail féminin (Delphy, 1978 ; Thilly et Scott, 1987 [1978] ; Barrère-Maurisson, 1992). On s'oriente ainsi vers une logique sociologique d'étude des processus de négociation et des cycles de réciprocités au sein de l'entourage qui vont permettre ou non au travail des femmes de devenir partiellement de l'activité professionnelle à certaines périodes.

Nous voulons donc poser une première pierre de cette recherche en montrant quelles sont les ressources familiales disponibles et effectivement mobilisées par les femmes québécoises nées entre 1933 et 1954 ainsi que par leurs mères et par leurs filles et belles-filles. Il apparaît ici clairement que le développement de l'offre publique de garde n'a pas aboli le recours à l'entourage, qui a toute son importance pour la conciliation du rôle de mère avec les autres sphères d'action sociale. Les deux types de recours tendent plutôt à se combiner qu'à entrer en concurrence. Parmi les ressources de l'entourage, on constate une plus forte implication des grands-parents alors que l'aide fournie par les aîné-e-s et les tantes s'étiole. L'exploitation des données québécoises confirme ce que C. Attias-Donfut et M. Segalen (1998, 2001) observent pour la France : le confiage auprès des grands-parents tend à diminuer alors que le recours à ceux-ci comme mode de garde principal et surtout occasionnel augmente. Les aïeux pouvaient autrefois servir de relais familial lors de ruptures biographiques ou d'événements géopolitiques majeurs (Lelièvre, Vivier et Tichit, 2006), il semble que le rôle qui leur est actuellement attribué est toujours de servir de ressource comme gardien-ne-s d'enfants, notamment quand les mères travaillent. Si l'augmentation de l'activité féminine est un phénomène aussi bien européen qu'américain, la comparaison avec la France laisse toutefois supposer que l'intervention de l'entourage a été moins intense au Québec, hypothèse que nous pourrions vérifier ultérieurement. Alors que la mobilisation des ressources familiales pour les générations d'enquête a été particulièrement intense en France du fait de la seconde Guerre Mondiale, le Québec se singularise jusqu'à récemment par le poids très important de l'Église catholique dans la prise en charge des enfants aussi bien dans les séparations précoces que dans la scolarisation et même les gardes occasionnelles.

Dans un second temps, nous voulons dépasser ce cadrage nécessaire. Les échanges de solidarité étant des rapports interindividuels qui transitent par les canaux solidifiés que sont les réseaux sociaux³⁵, il faut interroger le fonctionnement particulier de chaque réseau d'entraide. Ceci suppose de s'intéresser aux trajectoires de chaque entourage, à l'opposée d'une perspective longitudinale classique qui raisonnerait au niveau agrégé. L'intérêt des données est qu'elles portent sur trois générations des mêmes familles, et qu'il est donc possible de

³⁴ Et éventuellement de leur disponibilité, si on suppose l'existence d'une contrainte sur l'offre de garde.

³⁵ Et qui bien sûr n'existent que dans un contexte social donné.

raisonner sur la lignée conçue comme un individu statistique dont on suivrait le parcours (Lelièvre, Bonalet et Bry, 1997).

BIBLIOGRAPHIE

- ACKER J., 1973, « Woman and social stratification : A case of intellectual sexism », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 4, p. 936-945.
- ATTIAS-DONFUT C., SÉGALEN M., 1998, *Grands-parents : la famille à travers les générations*, Paris, Odile Jacob, 330 p.
- ATTIAS-DONFUT C., SÉGALEN M., 2001, « Les habits neufs des grands-parents », in *Le Siècle des grands-parents : une génération phare, ici et ailleurs*, Attias-Donfut C., Ségalen M. (dir.), Paris, Autrement, p. 18-31.
- ATTIAS-DONFUT C., LAPIERRE N., SÉGALEN M., 2002, *Le Nouvel Esprit de famille*, Paris, Odile Jacob, 294 p.
- AURIAT N., (1996), *Les Défaillances de la mémoire humaine*, Paris, PUF/INED, 204 p.
- BARRÈRE-MAURISSON M-A., 1992, *La Division familiale du travail. La vie en double*, Paris, PUF, 251 p.
- BONVALET C., LELIÈVRE É., 1995, « Du concept de ménage à celui d'entourage : une redéfinition de l'espace familial », *Sociologie et sociétés*, n° 2, numéro spécial : *Une nouvelle morphologie sociale*, vol. 27, p. 177-190.
- BONVALET C., OGG J., 2006, « Place de l'entraide dans les recherche sur la famille », in *Enquêtes sur l'entraide familiale en Europe*, Bonalet C., Ogg J. (eds.), Paris, INED, p. 25-51.
- DANDURAND R., 1988, *Le Mariage en question*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 188 p.
- DANDURAND R., OUELLETTE F., 1992, *Autonomie et solidarité. Parenté et soutien dans la vie de jeunes familles montréalaises*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 432 p.
- DANIEL A., 2004, « L'intervention de l'aide informelle dans la garde des jeunes enfants », DREES, *Études et résultats*, n° 138, 8 p.
- DAUNE-RICHARD A-M., « Activité professionnelle, travail domestique et lignées féminines », in *Le Sexe du travail*, Collectif, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, p. 45-56
- DELESTRE A., 1991, *Grands-parents et petits-enfants aujourd'hui*, Presses universitaires de Nancy, 152 p.
- DELPHY C., 1978, « Travail ménager ou travail domestique », in *Les Femmes dans la société marchande*, Michel A., Paris, PUF, p. 39-54.
- ELIAS N., SCOTSON J., 1997 [1965], *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, 278 p.
- FAGNANI J., LETABLIER M.-T. , 2003, « Qui s'occupe des enfants pendant que les parents travaillent ? Les enseignements d'une recherche auprès des parents des jeunes enfants », *Recherches et prévisions*, n° 72, p. 21-35.
- GISSOT C., 1992, « Les personnes âgées apportent aujourd'hui une aide non négligeable à leurs descendants », CERC, *Notes et graphiques*, n° 18, 4 p.
- GOKALP, 1978, « Le réseau familial », *Population*, n° 6, p. 1077-1094.

- GOKALP C., DAVID M.-G., 1982, « La garde des jeunes enfants », INED, *Population et sociétés*, n° 161, 4 p.
- GRAB (Groupe de réflexion sur l'approche biographique), 1999, *Biographies d'enquête. Bilan de quatorze collectes biographiques*, PUF/INED, 340 p.
- HATCHUEL G., 1989, « Accueil des jeunes enfants : « La course à la débrouille » », CRÉDOC *Consommation et modes de vie*, n° 41, 4 p.
- HATCHUEL G., GEORGET J.-L., MOURGUE M.-C., REYNAUD P., 1989, *Accueil de la petite enfance et activité féminine*, Paris, CRÉDOC, 240 p.
- KEMPENEERS, 1991, « La discontinuité professionnelle des femmes au Canada : permanence et changements », *Population*, n° 1, p. 9-28.
- KEMPENEERS, 1992, *Le Travail au féminin*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 216 p.
- KEMPENEERS M., LELIÈVRE É., BONVALET C., 2006, « Benefits of a longitudinal approach in family solidarity surveys : reflections on the temporal nature of exchanges », *Canadian studies in population*, accepté, à paraître
- LELIÈVRE É., 1987, « Activité professionnelle et fécondité : les choix et les déterminations chez les femmes françaises, de 1930 à 1960 », *Cahiers québécois de démographie*, 16, p. 209-236.
- LELIÈVRE É., CAMBOIS M.A., 1988, « Durée d'activité et interruption de carrière des femmes âgées de 45 ans à 64 ans en 1981 », *Population*, 3, p. 669-675.
- LELIÈVRE É., BONVALET C., BRY X., 1997, « Analyse biographique des groupes, les avancées d'une recherche en cours », *Population*, n° 4, p. 803-830.
- LELIÈVRE É., VIVIER G., CLÉMENT C., 2005, « Entourage parental : pluriparentalités et confiages des années 30 aux années 70 en France », in *Familles au Nord, familles au Sud*, Vignikin K., Vimard P., (eds.), Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, pp. 69-90.
- LELIÈVRE É., VIVIER G., TICHIT C., 2006, « Parentés instituées, parentés choisies en France de 1930 à 1965 », *Population*, à paraître
- MARPSAT M., 1991, « Les échanges au sein de la famille. Héritage, aides financières, gardes des enfants et visites aux grands-parents », *Économie et statistique*, n° 239, p. 59-66.
- MAUSS M., 2004 [1923-1924], « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in *Sociologie et anthropologie*, Mauss M., PUF, p. 145-279.
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, 2005, *Un Portrait statistique des familles au Québec*, Québec, Ministère de la famille, des aînés et de la condition féminine, 348 p.
- NICOLE-DRANCOURT C., 1989, « Stratégies professionnelles et organisation des familles », *Revue française de sociologie*, n° 30, p. 57-80.
- PITROU A., 1975, « À l'ombre des grands-parents », *Autrement*, n° 3, pp. 104-112.
- PITROU A., 1977, « le soutien familial dans la société urbaine », *Revue Française de Sociologie*, vol. 36, n° 1, p. 47-84.
- PITROU A., 1992 [1978], *Les Solidarités familiales. Vivre sans famille ?* Toulouse, Privat, 250 p.
- ROUSSEL L., BOURGUIGNON O., 1976, *La Famille après le mariage des enfants. Étude des relations entre générations*, Paris, PUF/INED, 258 p.
- STATISTIQUE CANADA, 2003, *Dictionnaire du recensement de 2001*, Ottawa, Ministère de l'industrie, 424 p.
- THILLY L., SCOTT J., 1987 [1978], *Les Femmes, le travail et la famille*, Marseille, Rivages, 268 p.

- TOBÍO C., 2001, « En Espagne, la *abuela* au secours des mères actives », in, 2001, *Le Siècle des grands-parents : une génération phare, ici et ailleurs*, Attias-Donfut C., Ségalen M. (dir.), Paris, Autrement, p. 102-115.
- TREMBLAY M., 1990 [1978], *La Grosse Dame d'à côté est enceinte*, Montréal, Léméac, 286 p.
- VILLENEUVE-GOKALP C., 1989, « Garder son emploi, garder ses enfants : une analyse par catégorie sociale », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 18, n° 1, p. 87-113.
- WILLMOTT P., YOUNG M., 1983 [1957], *Le Village dans la ville*, Paris, Édition du Centre de création industrielle, 255 p.